****

**Toutes les bonnes choses ont une fin et il nous faut penser à la rentrée. Voici donc une nouvelle Lettres aux habitants pour vous donner quelques éléments d’information de la vie à Chavigny. Bonne lecture !**

**Festival Country : Chavigny à l’heure américaine**

Le West Country Club avec le soutien de la commune vous propose le premier festival country de Chavigny. Initialement prévu en 2020 et reporté pour cause de Covid-19, il aura finalement lieu les 11 et 12 septembre sur l’espace Chardin avec des animations en plein air et dans la salle. Au programme : concerts, animations et ateliers de danse country. Pour toute information et réservation : site internet : <https://wcccwebmaster.wixsite.com/website>, facebook : WEST COUNTRY CLUB CHAVIGNY, par mail : westcountry54@gmail.com ou par téléphone : 06.11.31.08.60 ou 06.33.23.18.95. Pass sanitaire obligatoire.

**Le vide grenier aura bien lieu !**

Traditionnellement organisé en avril, le grand vide grenier du Comité des fêtes se déroulera le dimanche 26 septembre. Entièrement réservé aux particuliers, il se déroulera rue du Pré lassé, place de la Résistance et sur l’esplanade de l’espace Chardin. Pour exposer, l’emplacement est toujours au prix de 10€ les 5 mètres. Renseignement et réservation au 07.81.85.52.56, mail : cfchavigny@yahoo.fr et site internet http//cfchavigny.blogspot.com. Petit-déjeuner, buvette et restauration sur place.

**Composteur Collectif : un vrai succès**

Un composteur partagé ou collectif a été installé le 02 juin 2021, à l’intersection du chemin de Châtel et du Coucou (ancienne aire de jeux pour enfants). Le service technique de la commune, l’équipe « prévention des déchets » de la COVALOM, le groupe gestion du composteur composé d’habitants et d’élus ont participé activement à l’installation des 3 bacs (Bac « Matière sèche », Bac « Apport de biodéchets », Bac de « Maturation »). Il a été inauguré le 9 juillet. Plus d’une vingtaine d’habitants du quartier (centre du village) ont reçu un bio-seau pour y déposer leurs déchets de cuisine.

Succès et réussite pour la diminution des déchets. 2 mois après l’installation, le bac d’apport de biodéchets était rempli (800 litres). Le 31 juillet, nous l’avons vidangé vers le bac de maturation. Le bac d’apport de biodéchets peut recevoir à nouveau vos déchets de cuisine. Attention ne pas y déposer de viande, ni de poisson, ni des restes de repas.

Le compost obtenu après 6 à 8 mois de maturation sera distribué en priorité aux participants inscrits voire à des habitants si nécessaire.

Si vous souhaitez participer au projet, recevoir un bio-seau : contacter la mairie au 03 83 47 24 32.

**Rue des Petites Vignes : la procédure judiciaire avance**

Vous êtes nombreux à nous demander où en est la procédure judiciaire en cours suite à l’effondrement de la voirie dans un terrain en construction. Si les jugements définitifs ne sont pas rendus et qu’il ne nous est pas possible de commenter la procédure, nous pouvons tout de même préciser que la phase 1 de l’expertise est terminée et qu’elle démontre sans ambiguïté où sont les responsabilités dans ce dossier. Le tribunal vient d’ailleurs d’octroyer une avance financière afin de commencer des travaux de confortement. L’expert a donc proposé des solutions techniques et un appel d’offre pour les mettre en œuvre a récemment eu lieu. Nous espérons tous une application rapide de ces solutions. Pour autant, tout n’est pas réglé puisque des désordres importants sont apparus sur une habitation voisine nécessitant une extension de l’expertise, une surveillance technique de la situation sur plusieurs mois et ensuite un rendu de cette nouvelle expertise… Les choses avancent, nous y déployons beaucoup de temps et d’énergie, mais il va falloir s’armer de patience pour voir la fin de ce dossier épineux…

**Rentrée scolaire**

Cette rentrée scolaire a un petit goût amer, puisque les services de l’Etat ont entériné la suppression d’une classe en école élémentaire sans qu’il y ait de véritables discussions avec la commune. Ainsi, nous avons dû, début juillet, dire au revoir à Céline Descamps, enseignante, qui nous a quitté le cœur gros. Cette rentrée se fait également sous le signe de la pandémie de Covid-19. Si les règles connues n’évoluent guère, la prudence et la prévention resteront de mise (port du masque pour les plus de 6 ans, nettoyage renforcé des locaux, aération des classes, lavage régulier des mains…). Nous souhaitons créer un environnement le moins anxiogène possible pour les enfants et les aider à se sentir le mieux possible dans nos écoles. Pour information, les travaux préparatoires du projet de végétalisation de la cour d’élémentaire se poursuivent à la rentrée, les ateliers gérés par des professionnels en urbanisme paysager, avec les enfants et les enseignants ont été d’une grande richesse !

**Marchés de producteurs locaux en CCMM**

Les Marchés de Moselle et Madon (marché de producteurs locaux) mis en place par la Communauté de Communes et la Chambre d’Agriculture rencontrent un beau succès. Depuis le 1er marché le 16 octobre 2020, 9 communes sur les 13 volontaires y ont accueilli plus d’une quinzaine de producteurs. Cinq communes ayant souhaité intégrer le dispositif ainsi que de nouveaux producteurs, le principe du doublement du marché a été décidé.

En septembre 2021, ce sont donc 17 communes qui recevront des producteurs de fruits et légumes, de viandes et œufs, de produits laitiers, de vins et bières, de confitures, d’artisanat... dans ce marché tournant deux fois par mois.

Ils se dérouleront le 1er et le 3ème vendredi de chaque mois de 16h à 20h. De plus, Neuves-Maisons accueille un marché chaque 1er samedi du mois. Une plaquette d’informations sera distribuée à l’ensemble des habitants de la Communauté de Communes de Moselle et Madon prochainement.

Les prochains marchés : Sexey-aux-Forges (3 septembre), Neuves-Maisons (4 septembre) et Richardménil (17 septembre).

**Reprise des activités à l’espace Chardin**

Après une année d’arrêt forcé dû à la situation sanitaire, les activités hebdomadaires du foyer rural reprennent à l’espace Chardin. Au programme : éveil corporel 3-6 ans, renforcement musculaire, yoga, pilates, stretching, danse de salon…. Vous pouvez retrouver toutes les informations dans le « bloc note » distribué dans vos boites à lettres ou en téléphonant à Liliane Munier au 06.25.65.86.27, mail : foyerruralchavigny@gmail.com. Pass sanitaire obligatoire pour les activités en intérieur.

**Le cimetière va passer au vert**

A l’instar de plus en plus de communes en France, la Commune a décidé de végétaliser le cimetière. C’est un chantier d’envergure qui va être mis en œuvre afin de rendre à la fois le lieu plus agréable, de limiter la pousse des mauvaises herbes et d’entrer dans une gestion plus écologique de notre cimetière. Nous reviendrons régulièrement sur l’évolution des travaux, assurés par le service technique de Chavigny.

**Plus d’informations : l’inscription à notre lettre d’information numérique**

Le site internet de la commune ([www.ville-chavigny.fr](http://www.ville-chavigny.fr)) est régulièrement mis à jour. Vous pouvez être destinataires de ces informations en vous inscrivant simplement à notre lettre d’information, soit en page d’accueil du site internet, soit en envoyant votre adresse mail à accueil@ville-chavigny.fr .

Nous nous tenons à votre disposition.

***Prenez soin de vous, restez prudents !***

*L’équipe Municipale*

